

HUMA2MC 2023 - 2024

Master de spécialisation en action humanitaire internationale

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : OUI - Stage : NON

Activités en anglais: OUI - Activités en d'autres langues : NON

Activités sur d'autres sites : OUI

Domaine d'études principal : Sciences politiques et sociales

Organisé par: Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de

communication (ESPO)

Sigle du programme: HUMA2MC - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Profil enseignement	
Compétences et acquis au terme de la formation	
Structure du programme	
Programme	
Programme détaillé par matière	
Cours et acquis d'apprentissage du programme	
nformations diverses	
Conditions d'accès	
Pédagogie	
Evaluation au cours de la formation	
Mobilité et internationalisation	
Gestion et contacts	

HUMA2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master de spécialisation développe une connaissance approfondie du contexte dans lequel se déroule l'action humanitaire aujourd'hui à partir d'une approche interdisciplinaire basée sur la compréhension des enjeux tant conceptuels qu'opérationnels qui sont en présence.

Votre profil

Le programme est ouvert aux étudiants qui envisagent de poursuivre une carrière dans le domaine de l'action humanitaire et souhaitent développer des compétences d'analyse dans le cadre de situations d'urgence humanitaire.

Il est ouvert aux diplômés de 2e cycle universitaire (dont l'ensemble de la formation peut être valorisée pour au moins 300 crédits). Les candidats ne satisfaisant pas à la condition précitée peuvent éventuellement bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). (Voir dans les conditions d'accès)

Votre programme

Ce master de spécialisation en action humanitaire comprend :

- Une mise à niveau (maximum 10 crédits supplémentaires) si le parcours antérieur de l'étudiant est jugé incomplet
- Des cours et séminaires qui se déclinent en trois volets (15 crédits chacun) consacrés :
 - aux contextes politiques dans lesquels se situent l'action humanitaire et la réconciliation post-conflit
 - au droit international
 - à des problématiques spécifiques (e.g. négociation, management)
- La rédaction d'un mémoire (projet personnel) : 15 crédits

HUMA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif du programme est de contribuer à la formation de professionnels, présents et futurs, actifs dans le domaine de l'action humanitaire qui souhaitent appréhender et approfondir les défis auxquels les projets et programmes en action humanitaire sont actuellement confrontés. Il vise à situer l'action humanitaire dans une perspective globale et à apporter des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour une réflexion et prise de décision informées.

Au terme de ce programme, le diplômé :

- Connaît les règles visant à assurer la protection des personnes
- Est capable d'appréhender les situations humanitaires dans une perspective légale et de s'appuyer sur le droit pour défendre les valeurs humanitaires
- Est capable d'analyser les enjeux induits par la cohabitation opérationnelle entre acteurs humanitaires et non-humanitaires impliqués dans des situations de conflits et de post- conflit
- Maîtrise des outils de négociation pour permettre le dialogue entre ces différents acteurs
- A développé une approche interdisciplinaire lui permettant de contextualiser et d'analyser les situations d'urgence humanitaire
- Est capable de porter un regard critique et soucieux des valeurs éthiques sur les enjeux et dilemmes auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires, y compris dans le domaine du management

STRUCTURE DU PROGRAMME

La figure ci-dessous représente la structure du programme.

Volet 1 L'action humanitaire dans les relations internationales Volet 2 Droit international de la protection des personnes Volet 3 Problématiques spécifiques



Volet 4 Mémoire

HUMA2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- $\ensuremath{\oplus}$ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- - R] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Mémoire (15 crédits)

O LHUMA2900	Mémoire		👭 [] [] [15 Crédits] 🛞
-------------	---------	--	------------------------

o Action humanitaire dans les relations internationales (15 crédits)

O LHUMA2300	Action humanitaire en situation de conflit	Michel Liegeois	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🖲
O LHUMA2370	L'action humanitaire des états	Amine Ait-Chaalal	[q1] [30h] [5 Crédits] 🕮
O LHUMA2390	Seminar "Conflict Resolution and Transitional Justice"	Valérie Rosoux	EN [q2] [30h] [5 Crédits] (11)

o Droit international de la protection des personnes (15 crédits)

O LHUMA2320	Droit international et protection des personnes I	Pauline Lesaffre Raphael Van Steenberghe	FR [q1] [45h] [7 Crédits] 🗑
O LHUMA2330	Droit international et protection des personnes II	Olivier De Schutter Christine Flamand (supplée Sylvie Sarolea)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🕮
O LHUMA2340	Séminaire de droit international de la protection des personnes	Raphael Van Steenberghe	IT [q2] [15h] [2 Crédits] ∰

o Problématiques spécifiques (15 crédits)

O LHUMA2310	Négociation en situations de tensions	Stéphanie Demoulin	[q1] [30h] [6 Crédits] 🛞
O LHUMA2360	Enjeux, management et dilemmes éthiques	Benjamin Chemouni Wiet Vandormael	[q1] [30h] [6 Crédits] 🖲
O LHUMA2380	Introduction à l'épidémiologie	Andrea Penaloza-Baeza	FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🗑

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

HUMA2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- · Conditions d'accès générales
- · Conditions d'accès spécifiques

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

- § 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.
- § 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Pour les étudiant.es ayant obtenu un grade académique de master en 120 crédits au moins délivré par une institution universitaire de la Communauté française de Belgique ou de l'Union Européenne : accès sur dossier (voir ci-dessous).

Pour les étudiant.es ayant obtenu un grade académique de master en 120 crédits au moins délivré par une institution hors Union européenne : accès sur dossier (voir ci-dessous), sous réserve de remplir les *conditions de recevabilité* suivantes :

- Avoir obtenu au moins 70 % (ou 14/20) de moyenne pour le diplôme de votre master.
- Fournir la preuve d'une compétence en anglais du Niveau B1 du Cadre européen commun de référence (certificat validant cette compétence ou preuve de la réussite de plusieurs cours en anglais durant le parcours antérieur).

Pour les étudiant.es par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) : accès sur dossier (voir ci-dessous), sous réserve de remplir au minimum les conditions de recevabilité suivantes :

- En cas de parcours universitaire antérieur d'au moins quatre années réussies, avoir obtenu au moins 70 % (ou 14/20) de moyenne pour le diplôme d'enseignement supérieur.
- Fournir la preuve d'un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'humanitaire et/ou du développement.
- Fournir la preuve d'une compétence en anglais du Niveau B1 du Cadre européen commun de référence (certificat validant cette compétence ou preuve de la réussite de plusieurs cours en anglais dans le parcours antérieur).
- Fournir le formulaire VAE complété

Accès sur dossier

Date: 19 nov. 2024

Le dossier de candidature à soumettre au comité d'admission académique doit être constitué des documents suivants :

- Formulaire de candidature de l'université (inscription en ligne)
- CV
- Lettre de motivation
- Copie certifiée conforme des diplômes universitaires
- Liste détaillée des cours et résultats obtenus durant les études universitaires
- Si expérience professionnelle : contrat(s) de travail ou attestation(s)
- la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

Si le parcours antérieur des étudiant es est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme, pour maximum 10 crédits.

Ouverture aux personnes engagées dans la vie professionnelle

Le programme est ouvert, sur dossier, aux professionnels de l'action humanitaire et aux personnes engagées dans la vie professionnelle.

Une possibilité d'allègement sur 2 ans existe pour les étudiant-es engagé-es dans la vie professionnelle, après analyse du dossier et dans le respect des conditions fixées par l'université.

PÉDAGOGIE

Les activités d'enseignement conjugueront les expertises d'académiques et de praticiens. De plus, des exercices de simulation dans chacun des volets permettront aux étudiants de mettre en pratique les notions théoriques abordées dans les cours et de développer leurs capacités d'analyse de situations relevant de l'action humanitaire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au <u>règlement des études et des examens</u> (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme n'offre pas la possiblité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure Dénomination

Faculté

Secteur Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Responsable académique du programme: Amine Ait-Chaalal

Jury

- Hugues Draelants
- Raphael Van Steenberghe

Personne(s) de contact

Marie Gilot

SSH/ESPO/PSAD

Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences (PSAD)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Secteur des sciences humaines (SSH)

PSAD

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 41 09 - Fax: +32 (0) 10 47 27 36

http://www.uclouvain.be/psad.html